

# Protocole de reprise

ASPTT Strasbourg Section Taekwondo, été 2020

(Pouvant être revu en fonction de l'évolution de la pandémie)

**1) Ne pas venir en cas de symptômes, de doute, ou de contact avec des gens potentiellement malades.** Chaque sportif(ve) devra faire un autodiagnostic covid-19 avant de se déplacer (fièvre ? toux ? courbatures ? perte de l'odorat, du goût ? etc....). Seuls les sportif(ve) ne présentant aucun symptôme viennent à l'entraînement.

**2) Ce protocole est à déposer complété, signé et daté à votre première séance pour être accepté en cours.**

**3) Il est obligatoire de se présenter avec un masque personnel (non fourni).** Tous déplacements devront s'effectuer avec un masque. Le masque sera obligatoire pour toutes les fois où les distances de sécurité ne pourront pas être respectées.

**4) Il est obligatoire de venir au cours avec son propre gel hydroalcoolique. Il vous sera demandé de vous désinfecter les mains à l'arrivée et au départ.**

**5) Veillez à limiter les interactions au maximum avec les personnes.** Le salut martial à distance sera de mise, garder une distance de sécurité avec les autres. Côté Matériel, il est recommandé de venir avec son propre matériel et de ne pas le prêter. Le matériel mise à disposition par le club vous sera remis individuellement et devra être conservé pour la totalité du cours par la même personne. Merci de ne pas toucher le matériel inutilement. En toutes circonstances n'ayez aucun contact avec les autres et respectez les gestes barrières.

**6) l'accès au gymnase se fera exclusivement par les portes donnant sur l'extérieur (issues de secours)** Merci de rentrer et sortir 1 par 1 avec une distance logique entre vous. Le port du masque à l'entrée et sortie est obligatoire pour rappel.

**7) Les vestiaires et douches sont fermés :** se changer/doucher à la maison. Aucune tenue n'est donc imposée pour ces séances.

**8) Emportez votre gourde pleine et ne l'oubliez pas en partant.**

**9) Travail de frappe sur cible avec port du masque obligatoire :** Le travail de frappe sur cible est actuellement autorisé. Le port du masque sera obligatoire et le binôme formé ne changera pas durant l'ensemble du cours et si possible l'ensemble des cours d'été. Le binôme gardera ses distances avec les autres binômes. Et veillera à ne pas s'échanger le matériel. La cible devra être présentée bras tendus et aucun travail de corps à corps ne sera possible. La personne réalisant la frappe veillera à garder lui aussi une distance.

**10) Tout manquement au règlement par l'un des participants devra être signaler à un encadrant.** En cas de non-respect du règlement, malgré un rappel à l'ordre, le membre s'expose à une exclusion immédiate du cours et pourra le réintégrer qu'une fois le règlement respecté avec l'accord du bureau de la section.

Nom ..... Prénom .....

Date : ..... Signature :